

sances indiennes. Le chef des Marattes était mort avant l'arrivée de M. de Bussy. La paix de 1783 qui suivit donna de grands avantages à l'Angleterre, et surtout celui de pouvoir réparer les pertes que les dévastations des Marattes et les ravages de la guerre leur avaient fait éprouver dans le Carnate et le Bengale. Dès 1786 le niveau était rétabli entre les dépenses et les revenus de la compagnie des Indes, qui avait supporté les plus grands frais de cette guerre.

A cette dernière époque les revenus du Bengale s'élevaient, d'après les dépêches de milord Wellesley, à 100,940,000 fr., y compris les subsides du soubab d'Oude et du rajah de Benarès. Les frais de perception et la pension de 4,000,000 accordée au soubab du Bengale se montaient à 17,800,000 fr., ce qui laissait un revenu net de 83,140,000 fr.

Cet ordre de choses subsista jusqu'en 1802, que lord Wellesley réduisit le soubab d'Oude à une simple pension, et s'empara de tous les revenus de la soubabie, estimés 48,000,000 de francs. Sur ce revenu, le soubab payait en 1786 un subside de 9,600,000 francs, qui sont compris dans l'état déjà indiqué des revenus du Bengale. L'augmentation du revenu, au commencement de 1802, était donc de 38,400,000 fr.; somme qui, ajoutée aux revenus des autres possessions, donne celle de 180,600,000 francs pour augmentation du revenu de l'Inde britannique depuis 1786.

Tel a été le résultat des opérations politiques et militaires des Anglais sous l'administration de lord Wellesley, d'après les dépêches mêmes de ce lord, auxquelles nous renvoyons le lecteur <sup>1</sup>.

Par les traités avec le soubab du Decan, et le rajah de Berar, les Anglais sont en possession de toute la côte depuis les bouches du Gange jusqu'au cap Comorin; depuis ce cap jusqu'au territoire maratte de Poonah, ils possèdent toute la côte de Malabar; et depuis le territoire des Marattes du Poonah jusqu'au golfe de Cambaye et l'Indus, aucune nation européenne ne peut former d'établissement en vertu d'autres traités.

Les Anglais seuls peuvent entrer dans les ports marattes, et par ces traités conclus avec

<sup>1</sup> Lord Wellesley, frère de lord Wellington, est, comme lui, fils de lord Garret Colley, comte de Mornington, d'une famille d'Irlande très-ancienne. Né en 1760, il se distingua de bonne heure par ses études et son talent comme orateur, d'abord dans la chambre des pairs, en Irlande, ensuite dans celle des communes, en Angleterre. En 1797 il fut nommé gouverneur-général des possessions anglaises dans l'Inde, emploi qu'il remplit jusqu'en 1805, époque à laquelle il fut remplacé par lord Cornwallis, qui mourut trois mois après. La conduite de lord Wellesley fut attaquée dans le parlement; mais il triompha de ses ennemis, et reçut des remerciemens de la chambre pour son administration. C'est un des plus grands hommes d'état de l'Angleterre, qui en peut offrir beaucoup.

Au mois de juin 1805, la traduction des dépêches du marquis de Wellesley interceptées par les Français fut insérée au *Moniteur*. Cet acte du gouvernement français fut à juste titre regardé comme une représaille de la publicité donnée à Londres à la correspondance de l'armée d'Égypte, tombée entre les mains des Anglais. La correspondance du marquis de Wellesley contient beaucoup de documens officiels sur les possessions anglaises de l'Inde.

le peschewa<sup>1</sup> de Poonah, le soubab du Decan, le rajah de Berar et Scindia, seuls souverains qui conservassent alors quelque puissance, ils sont reconnus les arbitres de tous les démêlés qui pourraient survenir entre ces princes; c'est à l'arbitrage des Anglais qu'ils doivent s'en remettre.

Par des traités particuliers d'alliance défensive conclus à la même époque avec le peschewa, le soubab du Decan, et Scindia, chef des Marattes, ces princes sont obligés d'entretenir une armée de vingt-deux mille hommes de troupes toujours prêtes à marcher, toujours pourvues de ce qui est nécessaire pour entrer en campagne.

Ces conventions ont depuis été changées, mais toujours en faveur de la domination anglaise, sous le gouvernement du marquis d'Hastings<sup>2</sup>, gou-

<sup>1</sup> Ce mot signifie chef ou commandant suprême, *imperator*, dans le sens primitif que lui donnaient les Latins. C'est de lui que dérive le mot *pacha*, qui désigne également un chef militaire.

<sup>2</sup> Le marquis d'Hastings, dont il est question ici, n'est ni fils ni neveu du fameux marquis d'Hastings dont la conduite aux Indes fut si vivement attaquée au parlement, et qui ne dut son salut qu'aux grandes scènes politiques qui, lors de son jugement, influèrent sur l'opinion publique.

Le marquis d'Hastings, aujourd'hui gouverneur de l'Inde anglaise, est né en Irlande en 1754. Son nom est François Rawdon Hastings, depuis lord Moira, par la mort de son oncle, dont il hérita du nom et de l'immense fortune. Lord Rawdon fit avec honneur, courage et distinction, la guerre d'Amérique. Il ne se distingua pas moins dans la chambre des pairs par ses opinions en faveur de l'abolition de la traite des noirs, et pour les catholiques irlandais. Il fut moins heureux dans le commandement des émigrés armés contre la France. Il regardait avec raison ces tentatives comme monstrueuses, puisqu'il

verneur de l'Inde anglaise. Cet habile politique, qui avait forcé en 1815 le rajah de Napoul à céder à l'Angleterre une partie de ses états, saisit, deux années après, la conjoncture d'une conspiration des chefs marattes, le peschewa de Poonah, Holcar, et Ameer-Khan, pour étendre encore le territoire britannique. Après les avoir battus et dispersés, il envahit sur leurs états les villes et les districts à la convenance des Anglais, fit déposer le peschewa, et le confina pour le reste de ses jours dans la forteresse de Benarès. Holcar n'échappa au même sort qu'en abandonnant les contrées les plus fertiles de ses domaines.

Ainsi lord Hastings, suivant les traces de son prédécesseur, a affermi dans ces derniers temps la puissance anglaise contre une des plus dangereuses tentatives qui aient été dirigées contre elle, et a même fait tourner à son agrandissement un projet qui devait en opérer la ruine.

« Dans l'espace de trois années, disait à ce sujet M. Grant, dans la chambre des communes<sup>1</sup>,

y était toujours question d'exciter la guerre civile entre deux partis d'une nation généreuse et puissante. Il désapprouvait l'expédition de Quiberon, dont il eut le commandement; et certes lui et ceux qui la conseillèrent eurent à gémir de ses tristes et sanglans résultats.

Lord Moira rendit des services à la famille royale anglaise en contribuant à la réconciliation du roi Georges avec le prince de Galles. Ce fut pour lui donner une marque de reconnaissance que celui-ci le fit nommer gouverneur-général des possessions anglaises dans l'Inde, au mois de janvier 1814.

<sup>1</sup> Séance du 5 février 1819, où l'on vota des remerciemens à M. Hastings pour la manière dont il avait conduit et terminé la guerre contre les princes marattes coalisés.

le gouvernement britannique a eu à lutter contre les puissances marattes ; il a glorieusement soutenu deux guerres maritimes qui nous ont acquis beaucoup de gloire et une grande extension de propriétés territoriales, mais qui ont en même temps accru la dette de la compagnie des Indes de plusieurs millions sterling ; et les résultats de ces guerres désastreuses ne s'arrêteront pas là.

« Le peschewa de Poonah, n'étant plus souverain indépendant, perdit toute influence envers les états étrangers, qui méprisaient sa position dépendante de la compagnie : son gouvernement était mal conduit, la justice mal administrée ; les impôts étaient perçus sans conscience et avec cruauté. Ce peuple, qui gémissait sous un gouvernement atroce et nous imputait tous ses maux, prit le nom anglais en aversion.

« Une partie de l'armée du peschewa fut licenciée lorsque ce prince se mit sous la protection britannique <sup>1</sup>. Il en fut de même chez les autres princes indiens qui avaient été assez confians pour réclamer notre appui ; de sorte que plusieurs, ou la plus grande partie de ces hommes licenciés, étant militaires depuis l'enfance, par profession et par goût, et ne pouvant suivre aucune autre carrière, se sont trouvés dans la nécessité d'aller ailleurs tenter fortune ; ils prirent du service chez

<sup>1</sup> C'est-à-dire après la guerre terminée en 1815 ; car, dans celle de 1817, ce chef ou prince, s'étant de nouveau ligué contre l'Angleterre, fut déposé, comme nous venons de le voir.

les pindarées <sup>1</sup>, et ont, par ce fait, augmenté la force de ces bandes dévastatrices. On ne saurait nier que les chefs marattes, Holcar, Scindia, et Ameer-Khan, n'aient encouragé ces brigands, ayant envie de se servir d'une force qui, sans paraître agir sous leurs ordres, pût néanmoins nuire au gouvernement de la compagnie.

« Le marquis d'Hastings a très-bien fait d'attaquer et de battre les pindarées qui avaient envahi notre territoire <sup>2</sup>, et maltraité ses habitans ; mais l'extension de ce territoire ne doit pas nous inspirer une joie excessive, et tous ces avantages si vantés ne doivent point nous imposer silence, quand des objets d'une aussi grave importance sont soumis à notre discussion. Plusieurs des directeurs de l'honorable compagnie semblent croire que tout est terminé dans l'Inde parce que les

<sup>2</sup> Les pindarées sont sur terre ce que les flibustiers étaient sur mer, quand ils faisaient trembler tous les pavillons. C'est un amas de brigands et de déserteurs de toutes les nations de l'Asie. Leur premier noyau fut très-faible ; mais, depuis, l'attrait du pillage a conduit auprès d'eux tous les mauvais sujets qui ne peuvent vivre que de brigandage. Ils sont divisés par bandes plus ou moins nombreuses, sous des chefs électifs ; ils font peu d'usage des armes à feu, et se servent de sabres et de piques. Leur principale résidence est dans le Decan ; c'est de là qu'ils se portent avec la rapidité de l'éclair sur les plaines du Bengale, de Coromandel et de l'Indostan. Les princes marattes Scindia, le peschewa de Poonah, Holcar et Amer-Khan, s'étaient ligués avec les chefs de ces brigands pour attaquer tous à la fois les possessions anglaises dans la coalition que lord Hastings a si heureusement détruite en 1817.

<sup>1</sup> Vers la fin de 1816, les pindarées envahirent la présidence de Madras, brûlèrent plusieurs villages, et dévastèrent le pays.

troubles y paraissent momentanément apaisés ; ils pensent que notre pouvoir dans ces immenses contrées est placé sur une base solide et permanente. Je désire sincèrement qu'il en soit ainsi ; mais il est bien à craindre que les peuples de l'Indostan ne persistent avec leurs chefs dans le système de haine, de jalousie et de déloyauté que nous avons fait naître chez eux. Les pindarées ont été battus et dispersés, j'en conviens ; mais, d'après les habitudes du peuple indien, de nouveaux corps viendront prendre la place de ces brigands.

« Nos possessions au centre de l'Indostan s'étendent d'un manière alarmante. D'après le marquis d'Hastings, notre pouvoir est directement ou indirectement reconnu jusqu'aux bords de l'Indus. Voilà des espaces effrayans sur lesquels il faut nous disséminer ; et pour contenir la population de ces domaines, nous n'avons en tout que quarante mille Européens, tant négocians qu'ouvriers, employés civils et militaires, y compris les femmes et les enfans <sup>1</sup>.

« Nous dominons à présent dans l'Inde sur un espace plus étendu que n'en posséda jamais aucun souverain mogol. Les gouvernemens raje-

<sup>1</sup> D'après des relevés dignes de confiance, la compagnie possède aujourd'hui les trois cinquièmes de l'Indostan. Ses revenus s'élèvent à près de 350,000,000 de francs, dont plus des trois quarts suffisent à peine aux frais. Le surplus acquitte les intérêts de sa dette, qui grossit tous les jours. Les avantages qu'elle procure à l'état résultent des richesses immenses que cette compagnie fait circuler par le

poutes <sup>1</sup>, dispersés dans le centre et dans l'occident de l'Inde, sont composés du même peuple que les gouvernemens marattes. Ils ont les mêmes défauts, et ont seulement moins de pouvoir. Lorsqu'ils seront affranchis de la domination des chefs

moyen des fortunes particulières des nombreux employés de ses comptoirs, de ses armées, de ses flottes et de son gouvernement.

L'armée de la compagnie était en 1817 de 213,404 hommes, savoir :

En troupes anglaises,	
Cavalerie du roi.....	4,692 hommes.
Infanterie.....	17,858
Artillerie d'Europe.....	4,583
Infanterie légère.....	3,120
En troupes indiennes régulières,	
Cavalerie des natifs.....	11,011
Infanterie <i>idem</i> .....	132,815
Artillerie <i>idem</i> .....	8,769
En troupes irrégulières indiennes,	
Cavalerie des natifs.....	7,659
Infanterie <i>idem</i> .....	17,082
Invalides et pensionnés.....	5,815
TOTAL.....	213,404 hommes.

Cet état est plus fort de 12,000 hommes que celui de 1812, donné par Colquhoun, ce qui s'explique par les événemens. Il paraît même que depuis 1817 le gouvernement anglais, sur la demande de la compagnie, a fait passer deux régimens aux Indes orientales.

<sup>1</sup> Les Rajepoutes n'occupaient originairement que le pays entre le nord-ouest du Guzurate et les bornes occidentales du territoire d'Agra, à cinquante lieues de Delhi. Les Rajepoutes ont toujours été célèbres par leur résistance au gouvernement du Mogol, et par leur amour pour l'indépendance. Ils tiennent à la cause ou au parti indien opposé à la domination européenne. Le Malva et l'Agimère sont habités en partie par des Rajepoutes.

marattes, les Rajepoutes se disputeront; la compagnie devra intervenir avec une force militaire, et cette force devra être d'autant plus considérable qu'il y aura plus de pays à maintenir en sujétion. Si la guerre éclatait en Europe lorsque l'Inde sera en état de trouble, je le demande, la Grande-Bretagne pourrait-elle fournir ce contingent de troupes européennes qui doit toujours entrer dans la composition de nos armées en Asie ?

« Qu'avons-nous gagné par ces accroissemens de territoire? La dette de la compagnie est encore aujourd'hui (1819) telle qu'elle se trouvait en 1805 : elle s'élève à 33,000,000 sterl. (environ 800,000,000 de francs). Il a fallu accroître nos établissemens dans la proportion de nos conquêtes, et les revenus sont au-dessous de la dépense,

<sup>1</sup> Cette nécessité de maintenir ses possessions dans l'Inde explique beaucoup de choses obscures de la conduite de la Grande-Bretagne dans la politique du continent; mais il est évident pour toute personne qui a quelque expérience que, malgré la capacité bien avouée de ses hommes d'état, l'Angleterre s'expose à une ruine probable dans un prochain avenir en favorisant les grandes masses politiques en Europe, plutôt que d'y maintenir autant que possible les états secondaires et gouvernés avec des formes populaires: il n'y a rien de certain en politique, si ce principe n'est pas conforme aux intérêts des Anglais. Les progrès de la démocratie chez eux, dont on les effraie, sont peut-être aussi dangereux avec le système qu'ils ont adopté, puisque de tout temps les grandes puissances s'en sont servies pour donner de l'embarras au ministère anglais; jamais les petites ne troublent la paix domestique des autres états. Le ministère de Louis XIV, qui s'entendait en pareille matière, eut toujours pour maxime de favoriser les petites puissances, de les multiplier, d'assurer leur indépendance et leur liberté politique. Voyez, lisez l'histoire, et jugez.

même en temps de paix. Lorsque nos possessions étaient d'une moindre étendue, nous avions toujours un excédant de revenu. Jusqu'à présent nous avons eu une succession de victoires glorieuses sans éprouver aucun revers; mais devons-nous toujours compter sur les faveurs de la fortune? Tout doit donc nous porter à diminuer l'état gigantesque civil et militaire que le noble marquis entretient dans l'Inde. »

Ces débats montrent assez que l'opinion n'est pas uniforme en Angleterre sur les opérations de la compagnie et du gouvernement dans l'Inde. Pour mettre nos lecteurs à portée d'en juger et de se faire une idée juste sur cette grande question, nous allons tracer rapidement le tableau des établissemens qui sont sous la dépendance de l'Angleterre, et des résultats du commerce britannique sous le privilège de la compagnie <sup>1</sup>.

En commençant par l'estimation du revenu des propriétés territoriales, on voit, d'après les détails qui ont été soumis au parlement, que ce revenu s'élevait en 1812 à la somme de 18,051,478 livres sterl., et les bénéfices faits dans le commerce pendant l'espace de quatre années à 1,692,732 livres sterl.; ce qui fait un total de 19,744,210 livres sterl.

<sup>1</sup> Colquhoun a, sur des pièces officielles, établi ces données pour l'époque de 1812; depuis ce moment, l'état de la compagnie s'est agrandi dans l'Inde; mais non de manière à rendre inutiles les documens consignés ici.

Mais ce ne sont pas là les seuls bénéfiques résultats de la possession des territoires de la compagnie aux Indes orientales. Il paraît que les diverses branches d'importations faites annuellement par la compagnie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, dans les contrées de l'Inde soumises à son privilège, sont évaluées, année moyenne sur cinq, à la somme de 11,943,447 livres sterl., et que les exportations faites de ces contrées aux différentes parties du globe se sont élevées à 11,674,454 livres sterl. ; ce qui présente contre les Indes anglaises une balance de 268,993 livres sterling.

La portion du vaste commerce que la même compagnie est reconnue avoir fait entre ses propres possessions et l'Angleterre consiste, savoir :

En importation de la part des Indes anglaises, pour 1,747,771 livres sterl. ; en exportation, pour 1,351,483.

Les importations faites par la voie du commerce particulier sous son privilège <sup>1</sup> s'élèvent à 970,031 livres sterl. Les exportations faites par la même voie de l'Inde en Angleterre s'élèvent à 1,270,123 livres sterling ;

Les importations faites par les Indes anglaises aux différentes contrées du continent d'Europe, 564,388 liv. sterl. ; les exportations de ces mêmes pays, 442,697 livres sterling ;

<sup>1</sup> C'est-à-dire d'après les conditions prescrites dans la charte de 1813.

Les importations faites des États-Unis d'Amérique dans l'Inde, 908,362 livres sterl. ; les exportations à ces mêmes états, 846,445.

Les importations extraites de l'Asie et de l'Afrique par ce qu'on appelle le commerce du pays se sont élevées également, pendant une année moyenne sur cinq, à 7,775,899 livres sterl.

« Les ressources qu'offre à l'Angleterre le commerce des Indes orientales et ses possessions territoriales dans ces contrées, dit M. Colquhoun, procurent des emplois avantageux à un grand nombre de sujets instruits, d'origine anglaise, attachés aux différens départemens civil, militaire et de la marine ; elles entretiennent un commerce libre, exploité par des marchands trafiquant avec licence de la compagnie ; elles tiennent en activité vingt-cinq mille marins naviguant sur les vaisseaux de l'Inde ; elles dotent des établissemens en Angleterre qui sont soutenus par les fonds de la compagnie : tous résultats qui tendent plus ou moins à accroître les richesses et les forces de l'état. Et si l'on ajoute à tout cela les avantages qu'ont procurés les capitaux répandus en Angleterre dans le cours de ce siècle par un grand nombre de personnes revenues de l'Inde, ou par leurs héritiers ; si l'on y comprend encore les richesses acquises par des particuliers qui reviennent chaque année dans leur pays natal pour y jouir de leurs propriétés, on verra que les profits du commerce auquel se livre

la compagnie, et qui étaient, dans l'origine, le seul objet que l'on eût en vue, ne sont aujourd'hui qu'une portion des avantages que l'on retire de ce même commerce, et des richesses qui résultent de la possession des territoires dont jouit la Grande-Bretagne dans l'Inde. Ce qui le confirme, c'est que, pendant le temps assez long que la compagnie a été à lutter contre le désordre de ses finances, et avec une dette causée par des emprunts qui étaient la suite de guerres dispendieuses et presque toujours inévitables, la mère-patrie n'a point discontinué de retirer du commerce de l'Inde des avantages et des bénéfices pécuniaires, et qu'il en est résulté pour elle les élémens d'une prospérité qui n'a point cessé jusqu'ici de s'accroître.

« Il paraît, continue le même écrivain, d'après l'examen des papiers relatifs à la compagnie des Indes, mis sous les yeux du parlement, qu'elle considère ses possessions dans l'Inde comme susceptibles d'être distinguées par la dénomination de *fonds actif* ou *propriétés flottantes*, telles que créances qui peuvent être réalisées, balances de comptes courans, et marchandises qui peuvent être vendues et converties en numéraire; et par celle de *fonds mort* ou *propriétés* qui, bien qu'ayant une valeur intrinsèque, ne donnent aucun revenu, et ne sont pas dans le cas d'être converties en argent, telles que fortifications, comptoirs, munitions de guerre, casernes et magasins, etc., etc.

Le total des dettes de la compagnie des Indes orientales payables en Angleterre, consistant en bons de l'Inde, en lettres de change et autres effets, en comptes ouverts à solder, s'élèvent \*, ainsi qu'il résulte des documens rendus publics, à la somme de... liv. sterl. 13,886,431

Les dettes dans l'Inde, en objets semblables, et d'après ce qui est établi par les mêmes documens, montent à..... 32,227,862

La dette flottante s'élève donc, en total, à 46,114,293

En opposition à cette somme, on peut faire figurer les créances de la compagnie en Angleterre, pour liv. sterl. 5,369,420

De plus, les marchandises non vendues, et l'argent existant dans le trésor au 1<sup>er</sup> mars 1812, pour 5,795,535

Le résultat de la balance du fonds actif dans l'Inde, constituant un capital effectif d'après l'apurement des comptes arrêtés au 30 avril 1811, à..... 13,786,610

Les créances que la compagnie possède dans l'Inde, et provenant d'avances faites pour des chargemens et expéditions de sel et d'opium, montant à..... 10,158,105

Les cargaisons expédiées d'Angleterre qui n'étaient point encore arrivées dans l'Inde ni à la Chine à l'époque ci-dessus mentionnée, pour..... 1,876,872

36,986,542

A reporter... 36,986,542 46,114,293

\* En 1812.